

ITINÉRAIRE **3h 26 km**

Départ : Maison du Parc ou aux points d'attache.
Parking place de la Libération, Orry-la-Ville. Balisage orange en cours.

En venant de la Maison du Parc, dos au village d'Orry-la-Ville, après la passerelle sur la voie ferrée, prendre le chemin en face (au milieu). Puis de suite à gauche, continuer tout droit dans le chemin creux.

1 Au 1^{er} poteau (poteau Nibert), suivre en face la direction « route des Granges des Bois, vers Hérivaux ». Au carrefour suivant (Cr de la Grange des Bois, parcelle 535), tourner à droite. Après une parcelle coupée, prendre le 2^e sentier à droite (marques blanches). A 10 mètres sur la droite, vous trouverez les deux arbres enlacés (hêtre et chêne). Revenir sur vos pas et repartir sur l'itinéraire.

2 Au carrefour suivant, prendre à gauche vers la marque jaune. Passer une barrière et continuer tout droit en longeant le grillage. Arrivé à la fin de la forêt, continuer tout droit en longeant le champ. Après le hangar agricole, prendre la descente à droite et longer le bois puis le mur. Descendre vers le château. Prendre à gauche la route qui longe le mur de la ferme. Continuer tout droit la petite route qui se transforme en piste et traverse le hameau de la Biche.

3 Arrivé au champ, continuer tout droit en longeant la forêt, tourner à gauche le long du caniveau puis entrer dans le bois (sentier très étroit et impraticable avec attelage) (marques GR® rouges et blanches). Continuer sur le GR et, au carrefour au niveau de la barrière, aller à droite (marques jaunes). Passer au-dessus de l'écurie des Nonnains et entrer dans Chaumontel. Au rond-point continuer en face, rue de la Guillote, prendre à gauche deux fois. Traverser le ruisseau et au stop aller à droite jusqu'au rond-point. Aller en face et prendre la « route de Baillon ». Continuer jusqu'au feu et prendre le chemin qui part à gauche (marque jaune).

4 Contourner les chambres d'hôtes et longer le bois. Arrivé sur la route, aller à droite vers le Moulin de Giez. Contourner le centre équestre en suivant les marques jaunes. En haut de la côte, partir à gauche et au bout du chemin aller à gauche sur la route.

5 Au passage piéton, tourner à droite pour prendre le petit pont et rejoindre l'abbaye de Royaumont. Pour continuer, repartir vers le vieux pont et prendre le chemin qui part à gauche avant le pont (marques GR®). Arrivé au village de Baillon, prendre à droite après la barrière, longer le canal et au stop aller à droite. Continuer tout droit en longeant le grand mur.

6 Tourner à gauche à l'angle en continuant à longer le mur. Continuer tout droit dans la forêt. Arrivé au rond-point de Lamorlaye, traverser et prendre la direction de Coye-la-Forêt.

7 Tourner dans le 1^{er} chemin à droite, suivre les marques GR dans la forêt puis, au carrefour en T au niveau des parcelles en régénération, tourner à gauche et continuer en montant. Arrivé au carrefour, aller à gauche vers la barrière pour rejoindre le point d'attache de Coye (à côté du cimetière). Revenir sur vos pas pour repartir. Passer la barrière, continuer tout droit et reprendre le 2^e chemin à gauche. Au carrefour suivant, aller en face (parcelle 470) puis monter sur la droite. En haut de la côte, prendre à gauche, descendre puis remonter, redescendre, remonter en continuant tout droit jusqu'à la grande côte en lacets. Continuer jusqu'au poteau d'Hérivaux.

8 Aller tout droit jusqu'au poteau Nibert par la route de la Verrerie. Au poteau, tourner à gauche vers Orry-la-Ville.



Parc naturel régional Oise - Pays de France

Maison du Parc

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux – BP 6
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. 03 44 63 65 65
Fax 03 44 63 65 60
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

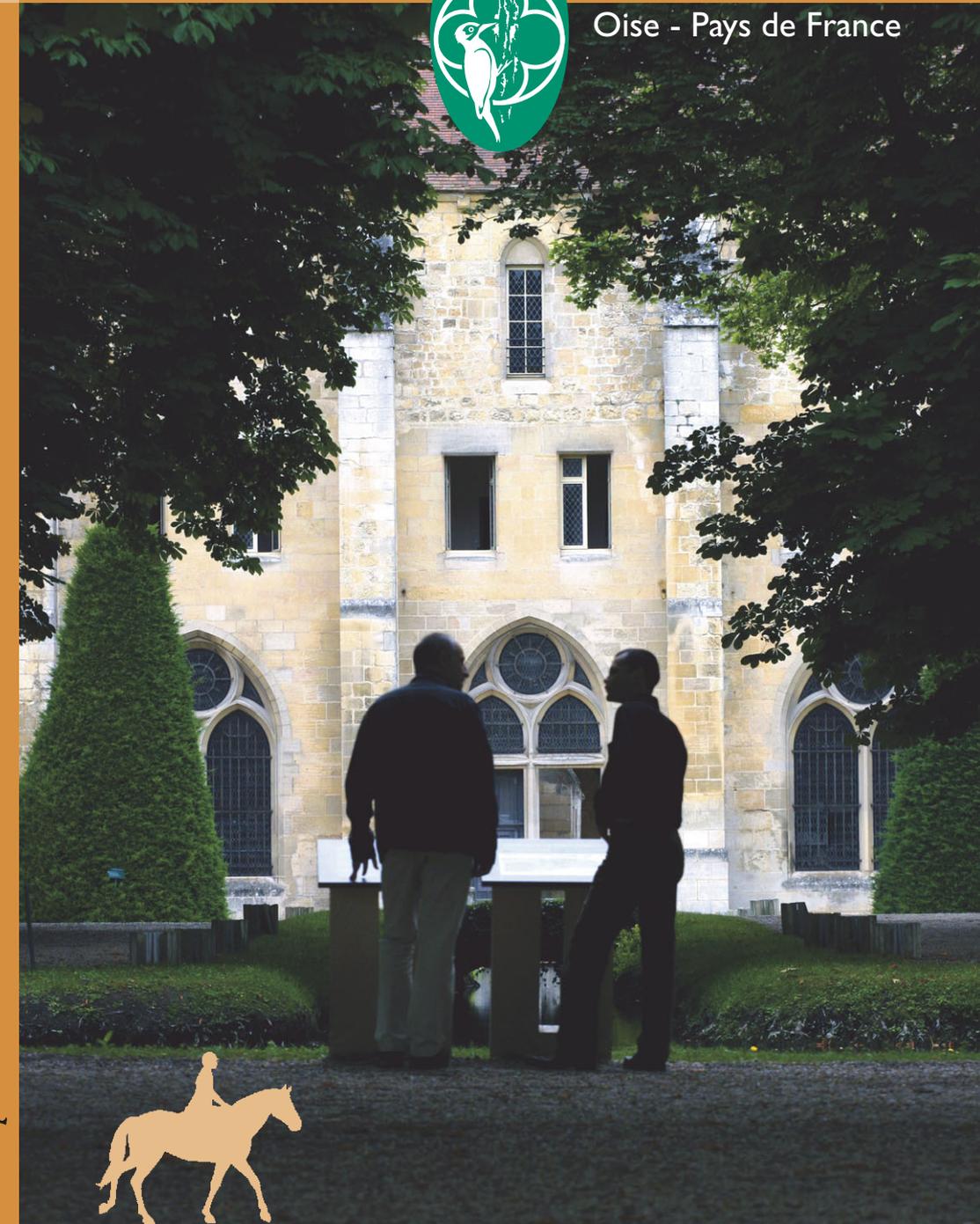


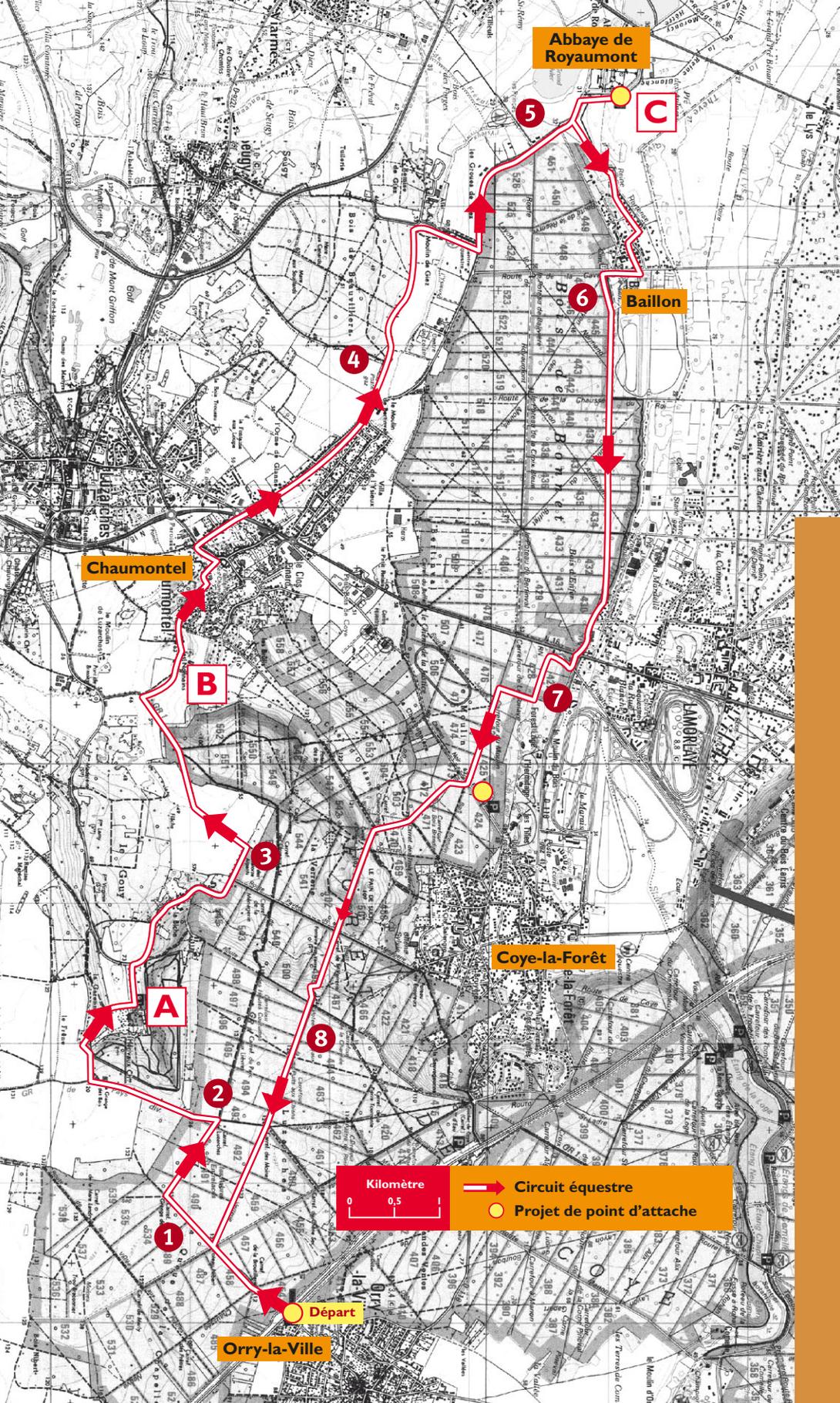
À cheval d'abbaye en abbaye

Orry-la-Ville – Hérivaux – Royaumont



Parc naturel régional
Oise - Pays de France





A L'abbaye d'Hérivaux



L'abbaye d'Hérivaux est l'une des sept abbayes émaillant le territoire du Parc naturel régional. Elle a été fondée par un **seigneur local**. En 1140, Ascelin, seigneur de Marly-la-Ville, quitte son château pour se retirer

dans ce lieu alors inhospitalier, « *locum horroris et vaste solitudinis* » selon une description médiévale, baptisé alors Herremivallis, « le val de l'ermite ». Rejoint par d'autres compagnons,

il défriche le terrain, situé dans ce vallon boisé dans lequel coulent plusieurs **sources**, et fonde l'abbaye d'Hérivaux. Les moines s'occupent d'agriculture et d'élevage dans les campagnes, mais assurent aussi des soins aux nécessiteux. Ils sont à l'origine du village d'Orry fondé par des défricheurs qu'ils soutiennent.

Après la Révolution, ce bien nationalisé est acquis, en 1796, par l'écrivain Benjamin Constant, qui débute sa carrière politique à **Luzarches**. L'église et les bâtiments religieux sont alors en grande partie détruits sur son ordre, à l'exception d'une aile (le pavillon sud), dans laquelle il loge sa maîtresse Madame de Staël. Le « château d'Hérivaux » est embelli en 1913 par des jardins, puis agrandi en 1934.

B Chaumontel et la ferme des Nonnains



Tous commerces, hébergements et restaurants à Lamorlaye, Orry-la-Ville, Coye-la-Forêt, Chantilly, Chaumontel.

MARÉCHAUX-FERRANTS

Maréchaux Réunis
Tél. 03 44 21 42 09 / Lamorlaye

Eurofers
Tél. 03 44 21 63 20 / Lamorlaye

Benson Jean
Tél. 03 44 21 28 98 / Lamorlaye

VÉTÉRINAIRES

Minaud Benoît
Tél. 03 44 69 06 24 / Coye-la-Forêt

Equi Vet Services
Tél. 03 44 58 62 29 / Coye-la-Forêt

Cabinet vétérinaire des docteurs Driesen et Versyck
Tél. 01 34 71 00 70 / Lamorlaye

Dezobry Jean-Marie
Tél. 03 44 21 48 35 / Lamorlaye

Clinique vétérinaire des Aigles
Tél. 03 44 21 97 97 / Lamorlaye

Clinique vétérinaire Brun et Deschamps
Tél. 03 44 21 84 76 / Lamorlaye

L'histoire du Château de Chaumontel remonte au 14^e siècle. Au fil du temps, il s'appelle successivement manoir, maison, hostel seigneurial. Autour s'étend un **domaine** féodal (fief) nommé Le Pralet. Son possesseur se dit **seigneur de la ville** et dispose de haute, moyenne et basse justices sur tout le territoire de la seigneurie. Cette autorité de justice lui confère le **droit de juger** les actes de vol, de rapt, d'incendie, de meurtre et d'imposer une amende ou la confiscation des biens du condamné.

Le château passe de mains en mains et, en 1707, un acte de vente du fief mentionne le château, les jardins, les fossés remplis d'eau, les viviers, la fontaine, le parc, la maison et le jardin d'Outreville, une petite place avec jardin, une ferme située près du pont du château, une volière à pigeons, des étables, une grange, une écurie. (www.ville-chaumontel.fr)

La **ferme des Nonnains** voisine appartient, elle, aux « dames de Montmartre » de l'abbaye bénédictine de Montmartre. C'est une des propriétés qui financent cette riche et importante abbaye, fondée au 12^e siècle.

La chapelle, dont on voit encore les restes, est consacrée en 1180 et lieu de culte jusqu'en 1751.



Nos forêts sont entretenues par leurs gestionnaires. En forêt de Chantilly, l'ONF, pour le compte de l'Institut de France, alloue, pour leur exploitation, des parcelles à des entreprises qui ont deux ans pour faire les travaux forestiers et remettre en état les lieux pour une nouvelle plantation. Pour connaître les périodes et les zones chassées, vous pouvez appeler les mairies des villages ou consulter le site internet du Parc : www.parc-oise-paysdefrance.fr

La migration des grenouilles



La zone de l'abbaye de Royaumont est riche en **milieux humides** (ruisseaux, étangs, marais, mares, etc.), qui abritent de nombreux amphibiens. En effet, ils y naissent, grandissent et y retournent chaque année au printemps pour se reproduire. Mais le reste de l'année, la grande majorité d'entre eux vivent **sur terre** dans les forêts, les berges des cours d'eau ou les jardins. La protection de ces amphibiens passe par la **préservation** de leurs habitats mais aussi des voies empruntées lors de leurs migrations.

Depuis le début des années 2000, les **associations locales** et le Parc tentent, par diverses mesures, de limiter la mortalité routière des amphibiens. Ainsi, de février à fin mars, des « **barrages** » **mobiles** sont installés le long des routes dans les zones les plus empruntées par les amphibiens. Pendant près de deux mois, des bénévoles collectent les animaux qui ne peuvent plus traverser et les relâchent de l'autre côté de la route.

C L'abbaye de Royaumont

À Asnières-sur-Oise, cette **abbaye royale** cistercienne a été fondée en 1228 par Louis IX (Saint Louis) et sa mère, Blanche de Castille. C'est la plus grande abbaye cistercienne d'Ile-de-France. **Saint Louis**



vit comme un moine lors de nombreuses retraites. Cent quarante moines y résident dès sa fondation. Son statut d'abbaye royale lui confère une aura exceptionnelle. A la mort du roi, ce lieu, déjà culturel, reçoit un tiers de la **bibliothèque** royale et devient ainsi un des mieux dotés du royaume.

Mais la vie monastique décline rapidement par la suite car plus aucun roi n'accorde à Royaumont la même importance. La situation s'aggrave durant la guerre de Cent Ans. Les abbayes ne disposent pas de la protection qu'offrent les châteaux forts, Royaumont est régulièrement rançonnée.

La prospérité semble néanmoins revenir après les troubles, mais sa mise sous commende en 1549 compromet ce renouveau. Les abbés commendataires en tirent profit pour leur propre compte plutôt que pour celui de l'abbaye. Le dernier abbé fait édifier en 1785 un splendide **palais abbatial** néoclassique inspiré du petit Trianon. En mai 1790,

les représentants de la municipalité d'Asnières procèdent à l'inventaire des biens et des revenus de l'abbaye qui deviennent biens nationaux. En 1791, le Marquis de Travenet achète l'abbaye et y installe une **filature de coton** fonctionnant avec l'énergie d'une **roue hydraulique** placée au cœur du bâtiment des moines. Cette filature ferme ses portes en 1860. La vie religieuse revient en 1869 avec l'installation d'un noviciat chargé de former « les sœurs agricoles, les sœurs en charge de l'instruction aux ignorants et celles responsables des soins aux malades pauvres ». Mais les temps changent et les religieuses ne pourront pas mettre en œuvre leur rêve de rebâtir l'église.

Elles sont dans l'obligation de quitter Royaumont en 1904. L'abbaye est rachetée en 1905 par un riche industriel, Jules-Edouard Gouin. Ce sont ses descendants, férus de culture, qui créent, en 1964, la première fondation culturelle de France, la **Fondation Royaumont pour le progrès des sciences de l'homme**. Aujourd'hui, les activités sont centrées autour de la musique vocale. Un service hôtelier complète ces activités et accueille séminaires et colloques.

